

Commune d'UCCLE
Monsieur Marc COOLS
Echevin de l'Urbanisme
Place Jean Vander Elst, 29
B – 1180 BRUXELLES

V/Réf : 16-42537-2015 (corr. Mme A. Bruschi)
N/Réf : AVL/JMB/UCL-2.351/s.584
Annexe : 1 dossier

Bruxelles, le

Monsieur l'Echevin,

Objet : UCCLE. Avenue Dolez, 47.
Modification des matériaux de la façade fissurée et placement de nouveaux châssis en PVC.
Demande de permis d'urbanisme.

Avis de la CRMS.

En réponse à votre lettre du 16 février 2016, en référence, reçue le 26 février, votre demande a été portée à l'ordre du jour de la séance de la CRMS du 9 mars 2016.

La demande concerne une maison unifamiliale entre mitoyens située dans la zone de protection du site du Kauwberg.

Elle vise à modifier les matériaux de la façade avant fissurée suite à des problèmes de stabilité causés par l'immeuble voisin (n°49) : démontage des briques de parement, placement d'un isolant puis d'un crépi de couleur beige et placement de nouveaux châssis en PVC (vert kaki).

Le placement d'un isolant et d'un crépi en façade avant ne porte pas préjudice au site classé, ni au bien en question. En revanche, la CRMS demande de prévoir des châssis en bois (pas de PVC).

S'il y a lieu, la DMS proposera à la Commission de Concertation des conditions supplémentaires pour améliorer le projet.

Veillez agréer, Monsieur l'Echevin, l'expression de nos sentiments distingués.

G. MEYFROOTS
Secrétaire-adjointe

M.-L. ROGGEMANS
Présidente

C.c. : - B.D.U. – D.M.S. : Mme M. Kreutz ;
- B.D.U. – D.U. : Mme K. Franssens.